



Modification budgétaire 2026

Zone de Police de la Haute Senne

Présentation au Conseil communal

Un Budget toujours en Équilibre

En strict équilibre budgétaire (0€)

Recettes 18.847.851 €	Dépenses 18.847.851 €
--------------------------	--------------------------

L'équilibre budgétaire ne peut être obtenu qu'au moyen d'un **prélèvement de 2.012.152 € sur le fonds de réserve ordinaire.**

Au BI : un prélèvement de 1.980.253 € était prévu, soit un supplément de 31.899 € (+ 1,59 %)

Les Modifications du S. Ordinaire

Intégration des résultats du compte 2025

- Résultat du service ordinaire : correction du boni estimé : - 510.054 €
- Résultat du service extraordinaire : Boni + 67.918 €

Actualisation des dépenses de personnel

- - 498.402 € => total après MB : 16.619.842 €
- Deux index en 2026 (Mars et Septembre)
- Situation réelle des effectifs (Au BI : cadre complet)

Dépenses de fonctionnement peu modifiées

- + 19.453 € (informatique, carburant, indemnité de télétravail,...)
- Total après MB : 1.353.246 €

Les Modifications du S. Extraordinaire

Adaptation du programme d'investissements

- - 20.000 € pour le bâtiments (=> 149.000 €)
- + 20.000 € pour l'informatique (=> 66.000 €)
- Maintien de l'enveloppe totale 2026 : 400.000 €, financés par fonds propres

Désaffectation de soldes d'emprunts

- 24.715 €
- Rapatriés dans le fonds de réserve extraordinaire

Solde des fonds de réserves

**Fonds de réserve du service
ordinaire :**

2.739.982 €

demeure le principal outil
d'équilibre budgétaire de la Zone.

**Fonds de réserve du service
extraordinaire :**

116.627 €

sert à **autofinancer** les
investissements.

Dotations communales 2026 inchangées

